

Image not found or type unknown



Immatriculation vehicule occasion gagé par organisme de credit

Par **macdens**, le **24/03/2011** à **18:08**

Bonjour,
Peut on immatriculer un véhicule gagé par un organisme de crédit ?
Question simple, mais sur le point d'acheter ce type de véhicule a un particulier avec un chèque de banque adressé a l'organisme de crédit. Je suis absent pendant plus de deux mois et je désire immatriculer le véhicule immédiatement après l'achat.
Il n'y a pas d'opposition de transfert sur le certificat de non gage hormis son gage déposé par l'organisme de credit.
Merci
Macdens

Par **Tisuisse**, le **24/03/2011** à **23:52**

Bonjour,
Tant que l'opposition n'est pas levée sur le plan administratif, c'est NON.